

## Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal

### Comité pour l'optimisation de la trajectoire MAVO

CRSP de Montréal

**Mandat :** Rendre sécuritaire la prise des médicaments antinéoplasiques administrés par voie orale (MAVO) sur l'île de Montréal

#### Objectifs

1. Proposer un circuit du médicament MAVO selon l'implication de la pharmacie d'établissement
2. Uniformiser les standards de pratiques pour la distribution des MAVO en pharmacie communautaire

#### Retombées

1. Établir des trajectoires de soins pharmaceutiques à préconiser lorsqu'un patient reçoit une ordonnance de MAVO
2. Outiller les établissements de santé avec des outils pour favoriser une continuité de soins jusqu'à la pharmacie communautaire
3. Outiller les pharmaciens communautaires pour optimiser la distribution du MAVO en pharmacie communautaire

#### Activités

1. Faire un état de situation auprès des établissements de santé sur les soins pharmaceutiques prodigués entourant la distribution des MAVO
2. Identifier les meilleures pratiques en établissement de santé entourant les soins pharmaceutiques prodigués pour les MAVO
3. Sensibiliser les établissements de santé aux nombreux outils disponibles pour faciliter le transfert de l'information aux pharmacies communautaires (GEOQ, etc.)
4. Sensibiliser les pharmaciens communautaires aux nombreux outils disponibles pour faciliter le suivi du patient sous MAVO (GEOQ, programmes de soutien, formations, etc.)
5. Mettre en place un répertoire des pharmacies d'expertise offrant les MAVO

#### Membres du comité

- 2 chefs de département de pharmacie
- 2 pharmaciens communautaires avec spécialité en MAVO
- 2 pharmacienne d'établissement/coordonnatrice MAVO
- 1 infirmière pivot
- 2 pharmaciens communautaires

### **Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal**

- 1 patient partenaire
- Président du Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal (CRSP)
- Pharmacienne-conseil du CRSP

### **Réunions**

- Durée : Jusqu'à la fin des travaux
- Fréquence des réunions : 1 réunion de 1h30 heures aux 2 mois